

2. Quels sont les acteurs en présence ?

Dans la phase de diagnostic, il est important **d'identifier l'ensemble des acteurs du territoire qui sont ou peuvent être parties prenantes du service d'eau potable** : qui sont-ils ? que font-ils ? de quoi ont-ils besoin ? quel peut-être leur rôle dans le projet ou à terme dans le service d'eau potable ?

Les acteurs qui régissent le secteur

L'Etat et ses services déconcentrés

L'Etat, à travers différents ministères ou services, définit la stratégie et assure la coordination du secteur de l'eau potable. De manière générale, et en particulier dans les pays ayant engagé un processus de décentralisation, l'Etat s'appuie au niveau local sur des services déconcentrés chargés :

- de promouvoir la stratégie nationale et d'accompagner sa mise en œuvre
- de veiller au respect des règles et des normes du secteur
- d'appuyer les collectivités locales pour la maîtrise d'œuvre.
- de collecter et de diffuser l'information sur les actions menées.

Le maître d'ouvrage

Les collectivités locales

Dans la majeure partie des cas, la collectivité locale assure la maîtrise d'ouvrage du service d'eau potable de son territoire et par conséquent doit jouer un rôle central dans les projets d'amélioration du service. A ce titre, elle est propriétaire des ouvrages et responsable de l'organisation du service d'approvisionnement en eau.⁴

Notons que si la compétence de la gestion du service public de l'eau ne lui est pas transférée, la collectivité locale reste néanmoins promotrice du développement local sur son territoire à travers l'élaboration et le suivi de plans locaux de développement sectoriels. A cet effet, elle met en

place des cadres de concertations pour impliquer l'ensemble des acteurs locaux du secteur. Elle mobilise et gère des financements auprès de ses partenaires au développement. Si nécessaire, la collectivité peut initier des groupements d'intérêts communaux pour prendre en charge des projets de plus grande envergure.

Les bénéficiaires du service

Les bénéficiaires du service de l'eau sont les usagers du service.

Ce sont principalement les ménages mais aussi les usagers productifs (artisans, agriculteurs, éleveurs, PME/PMI) et les usagers des infrastructures sociales et administratives (écoles, centres de santé, etc.).

Les acteurs de la gestion du service

Les usagers

Les usagers ont la possibilité d'une part d'exprimer auprès du maître d'ouvrage leurs besoins, le degré de satisfaction du service et de participer aux prises de décision importantes comme la fixation du tarif.

D'autre part, regroupés en association, ils peuvent aussi être responsables de l'exploitation du service. Lors du diagnostic, il est important de bien mesurer la capacité des usagers à s'organiser.

Les opérateurs privés locaux

Les revendeurs d'eau, les gestionnaires et exploitants privés, les artisans réparateurs sont autant d'acteurs du système d'approvisionnement en eau et de son fonctionnement. Les identifier de façon exhaustive et écouter leurs expériences vécues, leur perception des problèmes actuels et leurs propositions d'amélioration du service est nécessaire pour appréhender les enjeux économiques et sociaux locaux.

⁴ Voir question n°9

Infos :

Les acteurs extérieurs, à prendre en compte pour l'identification et l'élaboration d'une action :

Les ONG locales

Leurs rôles varient selon les missions qu'elles se donnent. Les ONG peuvent être à l'initiative d'un projet et interviennent donc en tant que promoteur de l'action et ce jusqu'à son financement. Beaucoup d'ONG spécialisées interviennent en tant que prestataires de service au niveau des études de conception du projet, de la maîtrise d'œuvre ou sur les mesures d'accompagnement (organisation des populations, animation, sensibilisation, formation).

Les associations locales

Les populations sont souvent organisées en associations ou groupements qu'il est nécessaire d'identifier et d'associer en amont du projet : elles sont des relais pour l'organisation des usagers, la sensibilisation et la mobilisation des populations autour de l'accès à l'eau.

Les bureaux d'études, consultants et prestataires privés

Ils peuvent être recrutés sur toutes les phases du projet: de la planification à l'évaluation de l'action. Les bureaux d'études sont souvent chargés des études préliminaires (diagnostic, études de faisabilité, avant-projet) et/ou de l'appui à la maîtrise d'ouvrage (élaboration des dossiers d'appel d'offres, suivi et contrôle des travaux).

Les acteurs des secteurs associés à l'eau potable :

L'accès à l'eau potable et les enjeux sanitaires, sociaux, économiques et environnementaux qui lui sont liés nécessitent une approche multi-acteurs, différents secteurs interagissant et ayant des répercussions directes ou indirectes avec le secteur de l'accès à l'eau potable. Voici quelques acteurs des secteurs associés :

Les acteurs du secteur de la santé :

Les services déconcentrés de l'Etat, qui sont les unités opérationnelles des politiques publiques en matière de santé assurent la planification, la supervision des activités des centres de soins et le monitoring des données sanitaires. Leur implication dans un projet d'accès à l'eau permet de partager les données sanitaires que ce soit pour l'identification des zones particulièrement touchées par les maladies d'origine hydrique ou pour l'évaluation de l'impact d'une action d'amélioration de l'approvisionnement en eau sur une zone donnée.

Les agents d'hygiène : ce sont la plupart du temps des fonctionnaires du ministère de la santé qui interviennent au niveau communal ou départemental pour la promotion de l'hygiène et l'assainissement. Ils peuvent être associés dans les actions de promotion de l'hygiène et de l'assainissement.

Les acteurs de l'environnement :

L'Etat, à travers un ministère dédié ou une direction, est chargé de veiller à la conservation et à la protection des eaux souterraines et de surface, d'élaborer des normes sur la qualité de l'eau de boisson et d'en contrôler l'application.

Infos : Une liste des acteurs recensés par le pS-Eau dans votre zone d'intervention :

www.pseau.org/outils/organismes